

SCHAEFFER-DUFOUR

Société Anonyme au capital de 6.319.476.23 euros
Siège social : 66 Rue Jean-Baptiste Lebas - 59910 BONDUES
945.450.716 RCS ROUBAIX-TOURCOING
Euronext Paris Compartiment C
Code ISIN : FR0000064511

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

SCHAEFFER-DUFOUR

Société Anonyme au capital de 6.319.476.23 euros
Siège social : 66 Rue Jean-Baptiste Lebas - 59910 BONDUES
945.450.716 RCS ROUBAIX-TOURCOING
Euronext Paris Compartiment C
Code ISIN : FR0000064511

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné,

Monsieur Vincent DUFOUR, Président Directeur Général de la société SCHAEFFER-DUFOUR, société anonyme au capital de 6.319.476.23 euros, dont le siège social est situé à BONDUES (59910) 66 Rue Jean-Baptiste Lebas, immatriculée sous le numéro 945.450.716 au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUBAIX-TOURCOING,

Atteste, à ma connaissance, que les comptes 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à BONDUES

Le 28 avril 2011

SCHAEFFER-DUFOUR

Société Anonyme au capital de 6.319.476,23 euros
Siège social : 66 Rue Jean-Baptiste Lebas - 59910 BONDUES
945.450.716 RCS ROUBAIX-TOURCOING
Euronext Paris Compartiment C
Code ISIN : FR0000064511

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société, vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 et les résultats qu'elle a obtenus au cours de cet exercice.

Les commentaires qui suivent passent également en revue l'activité et les résultats des différentes entreprises du groupe composé de votre Société et de ses filiales et participations dont les comptes sont retenus au niveau de la consolidation.

Activité de la Société

Après un début d'année favorable, les crises de la dette souveraine de certains pays de la zone euro (Grèce, Irlande, Portugal...) ont eu raison de l'optimisme des marchés financiers, l'indice CAC 40 terminant l'année sur une note légèrement négative. Les normes comptables IFRS ont rendu notre résultat beaucoup plus sensible à ces variations. Dans ces conditions, le résultat financier en retrait de 4 % sur l'année précédente est satisfaisant. Néanmoins, compte tenu d'une charge d'impôts plus importante, le résultat net est en retrait plus sensible.

En termes d'activités, Salmon et Compagnie a continué à accentuer son engagement dans le private equity en souscrivant 300 K€ supplémentaires dans le fonds Siparex Entrepreneurs, et en participant à la création de la société Acxior pour 240 K€, aux côtés de Jacques Henri David et Régis Prunier. Cette société est destinée à intervenir spécialement dans le domaine du M & A.

D'autre part, le Conseil d'Administration de Salmon et Compagnie du mois d'Octobre a décidé de participer aux côtés de la société Techniphoto à la reprise de la société Financière Impression Directe qui contrôle Impression Directe. Cet investissement, d'un montant de 450 K€, a été finalisé en Janvier 2011 et viendra compléter nos participations dans la filière imprimerie.

Nous reviendrons plus en détail sur ces diverses activités dans les paragraphes qui suivent.

Private Equity

Comme nous le pensions il y a un an, le deal flow dans le secteur s'est nettement amélioré, permettant aux fonds dans lesquels nous sommes engagés de retrouver un rythme d'investissement satisfaisant. Toutefois, l'abondance des capitaux maintient une concurrence forte qui contribue à renchérir le prix des opérations et donc les risques inhérents à ce métier. A part le fonds Siparex Entrepreneurs qui est encore au début de sa période d'investissement, tous les autres fonds ont commencé à se valoriser : 6 % pour Siparex Nord, 11 % pour Siparex Midcap, 4 % pour Siparex Midmarket.

Cette situation a aussi permis à Norgefi de retrouver des résultats positifs.

La conjoncture est un peu plus délicate pour Re-Sources dont le portefeuille est constitué de sociétés plus petites et plus jeunes qui se sont avérées plus fragiles durant la crise. Sur cette participation, la provision de 20 % a été maintenue.

Compte tenu du dividende de 40 K€ en provenance de Siparex Associés, la contribution de ce secteur au résultat brut redevient positive aux alentours de 300 K€.

Après les derniers investissements, les fonds engagés représentent légèrement moins de 18 % du total de l'actif, en y incluant Acxior dont le métier est connexe au private equity.

Filiales diversifiées

- **Imprimerie :**

Ce secteur d'activité qui a connu de forts développements jusqu'en l'an 2000 souffre structurellement de la concurrence de nouveaux moyens de communication et spécialement de l'Internet. Il souffre aussi curieusement d'une image négative en termes d'environnement : la maison en bois serait particulièrement écologique, mais le papier fait à partir de bois ne le serait pas. Il faut dire qu'en ces domaines, l'affectivité prime assez souvent sur l'objectivité et il est certain que notre métier offre un débouché indispensable à de nombreux exploitants forestiers.

- Nord Imprim a fait d'importants efforts de gestion environnementale des déchets pour acquérir les normes FFC PEFC ISO 14000 et PSO, récompensé par l'obtention en Juin 2010 du trophée de la performance environnementale. Ce travail, reconnu au niveau des institutions avec lesquelles nous travaillons de plus en plus, a permis une bonne croissance du chiffre d'affaires et du résultat (cf annexe note 5). Pour assurer un service top niveau à la clientèle, un programme d'investissement de 3 millions d'euros est à l'étude et sera finalisé prochainement.
- Typoform a connu une situation beaucoup moins satisfaisante. La concurrence des plateformes globales est particulièrement vive dans la clientèle parisienne « grands comptes » entraînant de fortes pressions sur les prix. Structuration accrue du service commercial et élargissement de l'offre produits pour s'adapter aux besoins d'une clientèle nouvelle nécessiteront de nouveaux moyens humains et matériels. Cette période de transition risque d'être longue et parfois difficile, mais nous l'abordons avec détermination.

- Impression Directe : Nous avons finalisé l'accord de reprise de cette société en Janvier 2011. Créée par Patrick Bougamont il y a dix ans, la société s'est développée sur le créneau des petites et moyennes séries imprimées et a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires de 8,5 millions d'euros pour un résultat de 175 K€. Elle est notamment équipée des technologies numériques et web to print. L'apport des moyens logistiques de Techniphoto et la mise en place de certaines synergies ont permis un bon démarrage de l'année en cours.

A fin 2010, ce secteur représente un peu moins de 13 % du total de l'actif et a contribué au résultat brut pour 365 K€ environ.

- **Autres filiales :**

- Cap5 : Nous accompagnons cette société remarquablement dirigée par Jean-Michel Rath depuis des années. Le secteur du tourisme est lui aussi fortement impacté par l'évolution des technologies et de l'Internet qui permet un accès très direct à des sites de réservation. Seul un professionnalisme accru et un conseil toujours accentué permettront aux agences de garder toute leur raison d'être dans un tel contexte.
- Dubus : La société qui avait connu un bon exercice 2009, a perdu son activité dans les quotas de CO2 qui avaient permis ce bon développement. L'année 2010 a été beaucoup plus difficile et se termine par une perte significative.
- Osyris : La société a encore subi des pertes importantes en 2010 et a dû passer par une procédure de conciliation compte tenu des difficultés de trésorerie. Un plan de continuation a été mis en place. Il est à souhaiter que la société trouve rapidement une solution de cession à un groupe industriel structuré intéressé par la technologie laser pour assurer les moyens de son développement. Une provision complémentaire de 222 K€ a été passée pour tenir compte de la situation.

Ces filiales représentent 4 % du total de l'actif pour une contribution au résultat brut de 65 K€ en raison de la provision passée sur Osyris.

Valeurs mobilières de placement

- **Valeurs non cotées :**

La valeur de nos actions de la Société de négoce et participations est restée stable en 2010. Les chiffres d'affaires et résultats seront connus à l'Assemblée Générale du 13 Mai 2011.

Avec un total de 14 millions d'euros, cette ligne représente 32 % du total de l'actif au bilan et nous avons encaissé un dividende net après impôt de 183 K€.

- **Valeurs cotées :**

Malgré la baisse de l'indice CAC 40, nous avons eu une évolution positive de la valorisation du portefeuille titre, avec une bonne performance des obligations corporate et plusieurs belles satisfactions dont nos lignes Air Liquide et LVMH qui figuraient parmi les lignes les plus importantes.

Au 31 Décembre 2010, les cinq premiers postes sont : Air Liquide, Vinci, BNP, LVMH et PPR.

Au global, notre portefeuille dont Salmon et Compagnie porte la plus large part, représente 32 % du total de l'actif au bilan.

Ces diverses explications vous permettront de mieux comprendre les comptes sociaux et consolidés que nous proposons maintenant d'examiner plus en détail.

Comptes sociaux de la Société Schaeffer-Dufour

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

- **Compte de résultat :**

En l'absence de produits d'exploitation hormis quelques refacturations de prestations intragroupe, nous ne pouvons agir que sur les charges pour réduire autant que faire se peut notre résultat d'exploitation structurellement déficitaire. En 2010, il s'établit à (308) K€ contre (388) K€ l'année précédente.

Nous avons encore encaissé un important dividende en provenance d'Afratex, qui, rappelons-le, fait l'objet d'une provision correspondante pour tenir compte de la perte de valeur engendrée dans cette filiale qui n'a plus d'activité particulière depuis la cession de nos intérêts en Afrique du Sud. Cette opération permet de renforcer la trésorerie de la maison mère.

Malgré la moins bonne tenue de la bourse, notre résultat financier est presque équivalent à celui de l'année précédente, et compte tenu de moindres charges d'exploitation, le résultat net ressort à 1.379 K€ contre 1.337 K€ en 2009

- **Bilan :**

- **Actif :**

La diminution du poste autres participations provient de la provision effectuée sur Afratex (593 K€). Techniquement, ceci est la résultante d'une distribution de dividendes effectuée par Afratex à notre Société, ce qui est venu renforcer notre trésorerie qui passe de 1.627 K€ à 3.248 K€.

Le poste autres immobilisations est en baisse de 552 K€ suite à l'annulation des actions achetées dans le cadre des précédents plans de rachat.

- **Passif :**

La Société n'a quasiment plus de dettes hormis la comptabilisation de notre engagement non appelé dans Siparex Entrepreneurs, le crédit contracté à l'occasion de l'achat des actions Siparex Associés ayant été totalement remboursé. Les capitaux propres représentent 97 % du total bilan.

• **Projet d'affectation du résultat :**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.378.959,30 euros comme suit :

1) aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 497.298,60 euros, ci	497.298,60 euros
soit un dividende unitaire de 0,60 euro éligible à la réfaction de 40 %	
2) le solde, au poste « Autres réserves », la somme de 881.660,70 euros, ci	881.660,70 euros
<hr/>	
Total égal au bénéfice de l'exercice :	1.378.959,30 euros

Le dividende en numéraire serait mis en paiement au siège social à compter du 23 Juin 2011.

Lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France, conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts, la totalité des sommes distribuées et payées en 2011 est, au choix dudit bénéficiaire, éligible :

- soit à l'imposition sur le revenu au barème progressif après réfaction de 40 % prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, outre les prélèvements sociaux de 12,3 % (CSG, CRDS, prélèvement social de 2,2 %, contribution additionnelle à ce prélèvement et RSA) prévus par l'article L. 245-16 du Code de sécurité sociale ;
- soit, sur option, au prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu au taux de 19 % prévu à l'article 117 quater-I-1 du Code général des impôts aux lieu et place de l'impôt progressif sur le revenu, outre les prélèvements sociaux sus-visés, à condition de formuler expressément leur option à la Société au plus tard avant la mise en paiement du dividende. Cette option est irrévocable pour cet encaissement. Elle fait notamment perdre (i) le bénéfice de l'abattement de 40 % pour tous les autres dividendes perçus par le contribuable au cours de la même année, (ii) ainsi que le droit à l'abattement fixe annuel de 1.525 euros pour les contribuables célibataires, divorcés, veufs, mariés soumis à imposition séparée et de 3.050 euros pour les contribuables mariés soumis à une imposition commune ou liés par un Pacs soumis à une imposition commune (en application des dispositions de l'article 158-3-5° du Code général des impôts). En cas d'exercice de ladite option pour le prélèvement libératoire, le montant distribué sera minoré de ce même prélèvement libératoire.

Les autres bénéficiaires et les personnes morales ne bénéficient ni de l'abattement susvisé ni de l'option pour le prélèvement libératoire.

En application de l'article L. 225-210 du Code de commerce, les actions possédées par la Société ne donnent pas droit aux dividendes.

- **Rappel des dividendes distribués :**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents :

Exercice 2009 : Dividende de 0,60 euro par action (éligible à la réfaction de 40 %)

Exercice 2008 : Dividende de 0,50 euro par action (éligible à la réfaction de 40 %)

Exercice 2007 : Dividende de 0,61 euro par action (éligible à la réfaction de 40 %)

Comptes consolidés de la Société Schaeffer-Dufour

Nous vous rappelons que les comptes consolidés sont établis selon les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS applicables dans l'Union Européenne.

- **Compte de résultat :**

La bonne maîtrise de nos charges d'exploitation a permis de réduire notre déficit d'exploitation à 453 K€. Toutefois, nos moyens deviennent faibles face à l'explosion des obligations réglementaires dont nous sommes assaillis.

Malgré une bourse nettement moins favorable, le résultat financier est presque équivalent à celui de l'année précédente, grâce notamment à une meilleure valorisation de nos fonds de private equity et l'absence de perte de valeur sur nos actions non cotées.

Le résultat des sociétés mises en équivalence se monte à 563 K€, en progression de 130 K€, traduisant la légère amélioration du climat économique en 2010.

Par contre, l'absence de tout résultat exceptionnel et une charge d'impôt plus conséquente entraînent une diminution de notre résultat net consolidé de 23 % à 1,2 million d'euros contre 1,55 million d'euros l'année précédente.

- **Bilan :**

- **Actif :**

Le total de notre bilan est quasiment stable à 43,5 millions d'euros contre 43,7 millions d'euros.

Les paragraphes précédents ont permis de détailler les différents actifs financiers repris dans notre bilan qui se répartissent de la façon suivante :

	Dont	Schaeffer-Dufour direct	Salmon & Cie	Afratex
- Private Equity	18 %	4 %	14 %	
- Imprimerie	13 %	2 %	11 %	
- Autres participations	4 %		4 %	
- Valeurs mobilières non cotées	32 %		32 %	
- Valeurs mobilières cotées	32 %	7 %	21 %	4 %
- Disponibilités	1 %	1 %		

TOTAL	100 %	14 %	82 %	4 %

- **Passif :**

Les capitaux propres part du groupe atteignent 22.193 K€ soit 26,77 € par action. Avec les intérêts minoritaires des actionnaires de Salmon et Compagnie, le total représente 36,1 millions d'euros, soit 83 % du total du bilan.

Les impôts différés sont de 5,39 millions d'euros. Sur ce total, environ 4,1 millions d'euros sont imputables à notre ligne d'actions non cotées et 0,85 million d'euros à notre ligne d'actions Air Liquide, le reste se répartissant sur diverses lignes du portefeuille de valeurs mobilières de placement.

L'essentiel du poste autres créditeurs représente le montant de nos engagements non encore appelés dans les fonds Siparex.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice, soit le 31 Décembre 2010, et la date à laquelle le rapport est établi.

Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution récente et perspectives

Depuis le début de l'année, nous avons vécu plusieurs événements aux conséquences humaines et sociales considérables, que ce soit au Japon ou dans certains pays du pourtour méditerranéen. Il importe de penser avant tout aux populations concernées plutôt qu'au manque de visibilité sur les perspectives de l'année en cours. La politique suivie ces dernières années sera approfondie en continuant à privilégier prudemment le renforcement de nos immobilisations financières.

Dans le private equity, nous participerons au nouveau fonds Midcap 2 qui devrait voir le jour en fin d'année.

En imprimerie, l'investissement réalisé dans Financière Impression Directe sera intégré dans les comptes 2011.

Pour les filiales diversifiées, le Conseil d'Administration a donné son accord à une participation de 150 K€ dans le démarrage de la société Novostréa. Cette société qui sera implantée à Sarzeau va se lancer dans la production de naissains d'huîtres en partenariat avec l'Ifremer et le Fonds Européen pour la pêche. Ce projet est initié par Hervé Leroy, Gaël Florent et Emmanuel Vernier, arrière petit-fils d'Eugène Dufour. Tous trois ont une bonne expérience de la pisciculture marine.

Ces deux dernières opérations montrent que notre association familiale garde tout son sens pour accompagner les projets entrepreneuriaux des membres de la famille qui le désirent, après validation par le Conseil d'Administration. Nous sommes d'ailleurs sollicités pour un autre projet dont il est prématuré de parler.

Délais de paiement des fournisseurs

Au 31 Décembre 2010 tout comme au 31 Décembre 2009, le poste « Fournisseurs » est à zéro.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Jetons de présence

Nous vous rappelons que le montant des jetons de présence est fixé à la somme de 15.000 euros annuels.

Informations relatives aux participations

Nous avons enregistré une évolution de notre participation au sein de Siparex Associés, du fait de la distribution par celle-ci à notre Société d'un dividende de 40 K€ payé en actions, à savoir 1.991 actions de Siparex Associés.

Social

L'effectif du groupe est de 1 personne au 31 Décembre 2010.

Capital et actions - Programme de rachat d'actions

Le capital de votre Société est de 6.319.476,23 euros réparti en 828.831 actions.

Conformément à la loi, nous vous indiquons, en fonction des informations que nous avons reçues, l'identité des actionnaires détenant, à la clôture de l'exercice, un pourcentage de participation supérieur aux seuils définis par les textes en vigueur.

A la connaissance de votre Conseil d'Administration, la société Techniphoto détenait au 31 Décembre 2010 plus du quart des actions et plus du quart des droits de vote, la société A. SALMON plus du vingtième des actions et plus du vingtième des droits de vote, et Monsieur François-Régis MOTTE plus du vingtième des actions et des droits de votes.

- **Rachat par la Société de ses propres actions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la réalisation des opérations d'achat d'actions préalablement autorisées par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010 dans le cadre d'un programme de rachat.

- Titres concernés : actions
- Pourcentage maximum autorisé par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010 : 6 % du nombre d'actions composant le capital social au 19 Juin 2010, soit 51.780 actions pour un montant maximum de 1.294.500 euros sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus
- Prix d'achat unitaire maximum : 25 euros
- Rappel des objectifs du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010 :
 - conserver les actions en vue de les remettre en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et dans les limites prévues à l'alinéa 6 de l'article L. 225-209 du Code de commerce
 - assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI
 - réduire le capital de la Société par annulation d'actions rachetées
- Durée de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010 : 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010, soit jusqu'au 19 Décembre 2011

Le Conseil d'Administration du 16 Septembre 2010 a décidé de subdéléguer au Président Directeur Général le pouvoir de mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions ainsi que l'annulation éventuelle des actions acquises par la Société dans ce cadre et ce dans les limites définies par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010. Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration du 16 Septembre 2010 a décidé de réduire le capital social de la Société de 6.580.000 euros à 6.319.476,23 euros par annulation des 34.169 actions que la Société détenait en propre et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts.

Au 31 Décembre 2010, la Société a procédé à un rachat sur ses propres actions dans le cadre de ce programme et détenait 264 de ses propres actions, soit environ 0,03 % du capital, ces 264 actions ayant été comptabilisées en autres titres immobilisés en attente d'annulation.

- **Autorisation d'un programme de rachat d'actions et de réduction du capital social par voie d'annulation des actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions**

Nous vous proposerons, par ailleurs, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser votre Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une nouvelle période de dix-huit mois à compter du 18 Juin 2011, à opérer dans la limite légale, en une ou plusieurs fois, en bourse ou autrement, notamment par achat d'actions de la Société ou par utilisation de produits dérivés, en vue de leur conservation, ou en vue de procéder à des opérations d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou en vue d'assurer l'animation du marché des titres dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, ou encore, pour une durée de vingt-six mois, en vue de les annuler dans la limite légale de 10 % du capital social, par période de vingt-quatre mois.

Nous vous proposerons de fixer le nombre maximal d'actions pouvant être achetées à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, le prix d'achat pour une action ne pouvant être inférieur à 15 euros, ni supérieur à 30 euros, étant ici précisé que le nombre d'actions rachetées par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le

cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % du capital. Cette limite de 10 % s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à l'Assemblée Générale, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement et/ou indirectement par l'intermédiaires de filiales indirectes, plus de 10 % du capital social.

Ce programme de rachat d'actions fera, en cas de mise en œuvre de cette autorisation par votre Conseil d'Administration, l'objet d'un descriptif et d'un communiqué préalables, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette autorisation annule et remplace pour la période restant à courir celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 19 Juin 2010.

Par ailleurs, conformément aux dispositions législatives, l'Assemblée Générale sera informée chaque année de la réalisation des opérations effectuées dans le cadre du programme qu'elle a autorisé, en précisant en particulier, pour chacune des finalités, le nombre et le prix des actions ainsi acquises, le volume des actions utilisées pour ces finalités ainsi que les éventuelles réaffectations à d'autres finalités que celles initialement prévues.

Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous signalons que le personnel salarié de la Société ne détient aucune participation au capital de la Société.

Nous vous signalons également qu'aucun plan de souscription ou d'achat d'actions ou d'épargne d'entreprise n'a été mis en place au bénéfice du personnel de la Société.

Administration et contrôle de la Société

- **Liste des mandats et autres fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 Décembre 2010**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Vincent DUFOUR

Président Directeur Général de la Société SALMON ET COMPAGNIE à BONDUES (Nord)

Président des Sociétés :

- AFRATEX à CHUR (Suisse)
- H.G.D. PARTICIPATIONS à BONDUES (Nord)
- NORGEFI à LILLE (Nord)
- TECH IMMO à BONDUES (Nord)
- TECHNIPHOTO à BONDUES (Nord)

- TECHNOFA à BONDUES (Nord)

Administrateur des Sociétés :

- ACXIOR CORPORATE FINANCE à PARIS (Paris)
- FINANCIERE TEXDUNES à STEENVOORDE (Nord)
- IMPRESSION DIRECTE à ROUBAIX (Nord)

Membre du Conseil de Surveillance du FCPR SIPAREX MIDCAP et SIPAREX ENTREPRENEURS.

ADMINISTRATEURS

a) Monsieur Hubert DEVAUX

Président Directeur Général de la Société FINANCIERE TEXDUNES à STEENVOORDE (Nord)

Représentant permanent de la Société SALMON ET COMPAGNIE au Conseil d'Administration de la Société CAP 5 à ARMENTIERES (Nord)

Représentant permanent de la Société SCHAEFFER-DUFOUR au Conseil d'Administration de la Société SALMON ET COMPAGNIE à BONDUES (Nord)

Gérant des Sociétés :

- S.C.I. RAYON VERT à ARMENTIERES (Nord)
- SCI SAINT MARTIN DU 18 à LA MADELEINE (Nord)
- SEPROFI à LA MADELEINE (Nord)

b) Monsieur Luc DUFOUR

c) Monsieur François-Régis MOTTE

Administrateur des Sociétés :

- COFITES à TOURCOING (Nord)
- ID GROUP à ROUBAIX (Nord)
- IMPRESSION DIRECTE à ROUBAIX (Nord)
- MEDIA PARTICIPATIONS à BRUXELLES (Belgique)
- SALMON ET COMPAGNIE à BONDUES (Nord)
- SIPAREX ASSOCIES à LYON (Rhône)

Membre du Conseil de Surveillance des Sociétés :

- ROUGIER S.A. à NIORT (Deux Sèvres)

d) Monsieur Gaston DUFOUR

Gérant des Sociétés :

- GADDIM à VILLENEUVE D'ASCQ (Nord)
- SCI DUSEF à VILLENEUVE D'ASCQ (Nord)
- SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FLANDRES à CANNES (Alpes-Maritimes)

e) **Société TECHNIPHOTO**

Représentant permanent : Monsieur Hervé DUFOUR

f) **Société A. SALMON**

Représentant permanent : Monsieur René SALMON, ce dernier exerçant également les mandats sociaux suivants :

- **Président** des Sociétés :
 - FAILLE à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (Nord)
 - ISNF à WASQUEHAL (Nord)
 - SDNP à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (Nord)
- **Gérant** des Sociétés :
 - RESAL CONSEIL à MARCQ EN BARŒUL (Nord)
 - SCI FAILLE ARAGO à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (Nord)
 - SCI LA PIERRE DU SANG à REIMS (Marne)
 - SPRL SALMON DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL à BRUXELLES (Belgique)
- **Président du Comité de Surveillance** de la Société SAFILIN à SAILLY SUR LA LYS (Pas de Calais)
- **Administrateur** de la Société A. SALMON à SAILLY SUR LA LYS (Pas-de-Calais)

- **Rémunération des mandataires sociaux**

Pour compléter votre information dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons les rémunérations perçues par chacun des membres du Conseil d'Administration tant au titre de la Société Schaeffer-Dufour que des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce :

- M. Vincent DUFOUR : 2.143 €
- M. Hubert DEVAUX : 2.143 €
- M. Luc DUFOUR : 2.143 €
- M. François-Régis MOTTE : 2.143 €
- M. Gaston DUFOUR : 2.143 €
- La société Techniphoto : 2.143 €
- La société A. Salmon : 2.143 €

- Rémunération des prestations de direction accomplies par Techniphoto : 50.000 € HT, répartis par moitié entre Schaeffer-Dufour et Salmon et Compagnie.

Par ailleurs, nous vous précisons que :

- aucun administrateur n'a de contrat de travail avec une société du groupe
- il n'est programmé aucune indemnité de départ
- les jetons de présence sont la seule rémunération versée aux administrateurs.

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Vincent DUFOUR**

Le mandat d'administrateur de M. Vincent DUFOUR arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Hubert DEVAUX**

Le mandat d'administrateur de M. Hubert DEVAUX arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

- **Nomination de la société KPMG AUDIT NORD en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire**

Le mandat de Co-Commissaire aux Comptes titulaire de la société KPMG S.A. venue aux droits de la société FIDUCIAIRE DU NORD suite à la transmission universelle de patrimoine de la société FIDUCIAIRE DU NORD à la société KPMG S.A. en date du 1^{er} Octobre 2010 arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale et celui-ci n'ayant pas souhaité être renouvelé, nous vous proposons de nommer en remplacement la société KPMG AUDIT NORD, société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de DOUAI, dont le siège social est situé à MARCQ-EN-BARŒUL (59700) 159 Avenue de la Marne, immatriculée sous le numéro 512.773.656 au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUBAIX-TOURCOING, et ce pour une période de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

- **Nomination de la société F2B AUDIT BARON BOUDOUL en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire**

Le mandat de Co-Commissaire aux Comptes titulaire de la société FIDUCIAIRE DE REVISION arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration n'ayant pas souhaité le renouveler, nous vous proposons de nommer en remplacement la société F2B AUDIT BARON BOUDOUL, société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de DOUAI, dont le siège social est situé à MARCQ-EN-BARŒUL (59700) 27 Rue de l'Abbé Lemire, immatriculée sous le numéro 400.327.433 au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUBAIX-TOURCOING, et ce pour une période de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

- **Renouvellement du mandat de Co-Commissaire aux Comptes suppléant de M. Eric BLEUEZ**

Le mandat de Co-Commissaire aux Comptes suppléant de M. Eric BLEUEZ arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

- **Nomination de M. Damien BARON en qualité de Co-Commissaire aux Comptes suppléant**

Le mandat de Co-Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Philippe PFLIMLIN arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration n'ayant pas souhaité le renouveler, nous vous proposons de nommer en remplacement Monsieur Damien BARON, Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de DOUAI, domicilié à MARCQ-EN-BARŒUL (59700) 27 Rue de l'Abbé Lemire, et ce pour une période de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 Décembre 2016.

Informations sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité holding de votre Société, qui emploie un salarié, n'a aucune incidence au plan environnemental.

Augmentation du capital social par émission d'actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur un projet d'augmentation du capital de notre Société réservée aux salariés, en application de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que les dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoient la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital social.

Nous vous rappelons également que le personnel salarié de la Société ne détient aucune participation au capital de la Société, ce qui rend nécessaire la réunion de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, votre Conseil d'Administration vous présente un projet d'augmentation de capital d'un montant maximum de 320.000 euros, à libérer en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, avec suppression de votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-1 du Code de commerce, de déléguer à votre Conseil d'Administration tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des actions nouvelles, et plus précisément pour :

1. Réaliser, après la mise en place du PEE conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 à L. 3332-8 du Code du travail qui devra intervenir dans le délai maximum de six mois, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit PEE en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires sera supprimé.
2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.
3. Fixer, avec sa justification, le prix définitif d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Ainsi, le prix de souscription des actions devra être déterminé par le Conseil d'Administration, soit par référence aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, soit en divisant par le nombre d'actions existantes le montant de l'actif net réévalué d'après le bilan le plus récent. Ce prix doit être déterminé à chaque exercice sous le contrôle des Commissaires aux Comptes.

4. Dans la limite du montant maximum de 320.000 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.
5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, recueillir les souscriptions.
6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.
7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.
8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.
9. Constaté la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites.
10. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

11. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'augmentation de capital étant réservée au profit des personnes ayant la qualité de salariés de la Société adhérents à un PEE, le droit préférentiel de souscription des actionnaires devra être supprimé conformément à l'article L. 225-138 I alinéa 2 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 225-138-1 dudit Code.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription vous sera communiqué.

Nous vous précisons toutefois que nous ne sommes pas en mesure de déterminer, conformément à l'article R. 225-115 du Code de commerce, les incidences théoriques de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la délégation qui lui serait ainsi consentie par l'Assemblée Générale, sur l'évolution de la quote-part des actionnaires dans les capitaux propres à la clôture du dernier exercice, dans la mesure où le prix d'émission des actions qui seraient ainsi émises ne sera pas connu à la date de notre Assemblée Générale.

C'est la raison pour laquelle, si vous adoptez cette proposition, et par application de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, le Conseil d'Administration devra établir, au moment où il fera usage de la délégation de pouvoirs qui pourrait lui être accordée par votre Assemblée Générale en vue de réaliser l'augmentation de capital, un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération établies conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale. Ce rapport devra comporter en outre les informations mentionnées à l'article R. 225-115 du Code de commerce sur renvoi de l'article R. 225-116 modifié.

Les Commissaires aux Comptes établiront également un rapport complémentaire.

Ce projet de résolution vous est toutefois présenté uniquement pour se conformer aux dispositions légales et nous vous précisons que votre Conseil d'Administration a désapprouvé ce projet. En conséquence, nous vous invitons à voter contre cette résolution.

*
* *

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions recueillent votre approbation et que vous acceptiez de donner aux membres du Conseil d'Administration de la Société, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social 2010, sur lequel vous avez à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous invite, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil d'Administration et des rapports de vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010
I - Situation financière en fin d'exercice : (milliers d'euros)					
	6.580,00	6.580,00	6.580,00	6.580,00	6.319,47
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises	863.000	863.000	863.000	863.000	828.831
II - Opérations et Résultats de l'exercice : (milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (non comprises les recettes exceptionnelles par plus-values de cession)	1.585	1.650	1.685	2.543	2.406
b) Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	1.058	1.137	1.093	1.758	2.009
c) Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôt, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	1.118	1.137	-1.221	1.337	1.379
f) Résultat distribué	527	527	431	517.8	497(*)
III - Résultat par action (en euros) :					
a) Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotation nettes aux amortissements et provisions	1.23	1.31	1.27	2.04	2.42
b) Résultat après impôt, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	1.30	1.31	-1.41	1.55	1.66
c) Dividende attribué à chaque action (hors avoir fiscal)	0.61	0.61	0.50	0.60	0.60(*)
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	1	1	1
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	144	117	117	53	60
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	62	51	51	23	27
(*) Proposition d'affectation					



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marno
BP 5039
59705 Marcq en Baroeul
France

Société Fiduciaire de Révision

**Membre indépendant de Crowe Horwath
International**
26 rue Victor Schoolcher
68200 Mulhouse

Schaeffer Dufour SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Schaeffer Dufour SA
66 rue Jean-Baptiste Lebas - 59910 Bondues
Ce rapport contient 18 pages



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
BP 8039
59705 Marcq en Baroeul
France

Société Fiduciaire de Révision

**Membre indépendant de Crowe Horwath
International**
26 rue Victor Schoelcher
68200 Mulhouse

Schaeffer Dufour SA

Siège social : 66 rue Jean-Baptiste Lebas - 59910 Bondues
Capital social : € 6 319 476,23

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Schaeffer Dufour SA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « III.-3 Immobilisations financières » de l'annexe expose dans son paragraphe 3.1 les règles et estimations comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et autres titres immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et avons apprécié les données sur lesquelles se fondent les évaluations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 20 avril 2011

Mulhouse, le 20 avril 2011

KPMG S.A.

Société Fiduciaire de Révision

Patrick Lequint
Associé

Véronique Habé
Associée

SCHAEFFER-DUFOUR S.A.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

euros

	2010		2009	
PRODUITS COURANTS		2 406 714		2 543 241
Ventes de marchandises	-		-	
Services	15 680		13 709	
Produits financiers de participations	2 200 502		2 077 907	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-		26 652	
Produits des valeurs mobilières de placement et divers	-		-	
Autres intérêts et produits assimilés	53 603		20 421	
Reprises sur provisions, transferts de charges	60 453		311 763	
Gains de change	25 422			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 053		91 289	
Autres produits	1		1 500	
CHARGES COURANTES		1 023 789		1 204 784
Achats de marchandises	-		-	
Autres achats et charges externes	219 850		306 534	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 220		5 168	
Salaires et traitements	59 855		53 374	
Charges sociales	27 444		23 119	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	345		879	
Dotations aux provisions	690 465		732 087	
Intérêts et charges assimilées	2 136		4 991	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 401		63 632	
Autres charges	15 073		15 000	
I. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 382 925		1 338 457
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 065		1 696
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 065		1 696	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions pour dépréciations exceptionnelles	-		-	
Autres produits exceptionnels	-		-	
Reprises sur provisions pour risques exception.	-		-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 030		2 912
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 030		2 912
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 030		2 912	
Dotations aux provisions pour dépréciations et charges exceptionnelles	-		-	
2. RESULTATS EXCEPTIONNELS		- 3 965		- 1 216
3. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 378 960		1 337 241
(1 + 2 - 3)				

SCHAEFFER - DUFOUR S.A.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF (en euros)	31.12.2010			31.12.2009
		Amortissements /Provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5 548	5 548	-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	5 031	-	5 031	5 031
Constructions	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 021	2 532	489	834
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	11 146 892	4 282 826	6 864 066	7 465 870
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	263 507	66 190	197 317	201 258
Prêts	68 653	-	68 653	74 903
Autres immobilisations financières	6 572	-	6 572	558 102
TOTAL DEL'ACTIF IMMOBILISE	11 499 224	4 357 096	7 142 128	8 305 998
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	25 472	6 718	18 754	16 122
Autres créances	338	-	338	253 243
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Autres titres	2 915 307	45 139	2 870 168	1 497 996
DISPONIBILITES	377 883	-	377 883	129 365
TOTAL DEL'ACTIF CIRCULANT	3 319 000	51 857	3 267 143	1 896 726
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	-	-	330
TOTAL DEL'ACTIF	14 818 224	4 408 953	10 409 271	10 203 054

SCHAEFFER-DUFOUR S.A.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

PASSIF (en euros)	31.12.2010	31.12.2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 319 476	6 580 000
Primes d'émission , de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale proprement dite	658 000	658 000
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves (Réserve générale)	1 764 847	1 246 496
Report à nouveau	-	-
Résultats de l'exercice	1 378 959	1 337 241
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10 121 282	9 821 737
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour engagements de retraite	-	-
Provisions pour autres charges	-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	107 582
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	25 528	20 050
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	262 460	253 685
TOTAL DES DETTES	287 988	381 317
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-
TOTAL DU PASSIF	10 409 270	10 203 054

SCHAEFFER-DUFOUR S.A.

Exercice 2010

Annexe aux comptes sociaux

I. FAITS CARACTERISTIQUES.

En l'absence de produits d'exploitation hormis quelques refacturations de prestations intragroupe, nous ne pouvons agir que sur les charges pour réduire autant que faire se peut notre résultat d'exploitation structurellement déficitaire. En 2010, il s'établit à 308k€ contre 388 l'année précédente.

Nous avons encore encaissé un important dividende en provenance d'Afratex, qui, rappelons-le, fait l'objet d'une provision correspondante pour tenir compte de la perte de valeur engendrée dans cette filiale qui n'a plus d'activité particulière depuis la cession de nos intérêts en Afrique du Sud.. Cette opération permet de renforcer la trésorerie de la maison mère.

Malgré la moins bonne tenue de la bourse, notre résultat financier est presque équivalent à celui de l'année précédente et, compte tenu de moindres charges d'exploitation le résultat net ressort à 1 379 K€ contre 1 337 en 2009.

Le poste autres immobilisations est en baisse de 552 K€ suite à l'annulation des actions achetées dans le cadre des précédents plans de rachat.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le Code de commerce et le plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET AU TABLEAU DE FINANCEMENT.

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Cette rubrique englobe les licences de logiciels.

2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations.

Les mouvements ont été les suivants (en euros) :

Valeur brute	au 31.12.09	Acquisitions et virements	Cessions et reclassement	au 31.12.10
Concessions, brevets	5.548	0	0	5.548
Terrains	5.031	0	0	5.031
Autres immobilisations corporelles	3.021	0	0	3.021
TOTAL	13.600	0	0	13.600

Amortissements	au 31.12.09	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	au 31.12.10
Concessions, brevet	5.548	0	0	5.548
Terrains	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	2.187	345	0	2.532
TOTAL	7.735	345	0	8.080

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

3.1. Les **Titres de participation** et les **Autres titres immobilisés** figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou pour leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la société.

Elle est d'une façon générale déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte de certaines particularités ainsi que des perspectives de développement et de résultat.

Les mouvements ayant affecté cette rubrique sont résumés dans les tableaux ci-dessous (en euros) :

Valeur brute	au 31.12.09	Acquisitions et autres mouvements	Cessions et autres mouvements	au 31.12.10
Titres de participation	11.107.311	39.581	0	11.146.892
dont entreprises liées	9.407.456	0	0	9.407.456
Autres titres immobilisés	263.507	0	0	263.507

Provisions pour dépréciations	au 31.12.09	Dotations et autres mouvements	Reprises et autres mouvements	au 31.12.10
Titres de participation	3.641.441	641.385	0	4.282.826
dont entreprises liées	3.641.441	641.385	0	4.282.826
Autres titres immobilisés	62.245	3.943	0	66.188

3.2. Prêts.

Ils concernent essentiellement les prêts consentis dans le cadre de l'investissement obligatoire dans la construction.

Valeur brute	au 31.12.09	Acquisitions et autres mouvements	Cessions et autres mouvements	au 31.12.10
Prêt CIL	57.403	0	0	57.403
Autres prêts	17.500	0	6.250	11.250

3.3. Autres immobilisations financières.

Valeur brute	au 31.12.09	Acquisitions et autres mouvements	Cessions et autres mouvements	au 31.12.10
Dépôts versés	1.820	0	0	1.820
Actions propres	556.282	29.644	581.174	4.752

Provisions pour dépréciations	au 31.12.09	Dotations et autres mouvements	Reprises et autres mouvements	au 31.12.10
Actions propres	0	0	0	0

Réalisation de la réduction de capital social par voie d'annulation des actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisée par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2010.

Les 34 169 actions propres ont été annulées par la réduction du capital.

Le 17 septembre 2010 la Société a procédé à un achat de 264 de ses propres actions.

4 - CREANCES.

Elles sont toutes à échéance de moins d'un an, hormis celles ayant subi une dépréciation.

Ces créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas, et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque estimé.

La ventilation de ces créances, notamment en ce qui concerne les entreprises liées, est donnée dans le tableau ci-après (en euros) :

	Montant brut au bilan	Provisions pour dépréciations	Montant net	dont Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés	25.471	6.718	18.753	0
(dont entrepr. liées)	0	0	0	0
Autre créances	337	0	337	337
(dont entrepr. liées)	0	0	0	0

5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.

Les valeurs mobilières de placement qui composent ce poste sont comptabilisées à leur valeur d'achat et se répartissent en :

- actions françaises	584 K€
- fonds diversifiés	1 538 K€
- SICAV de trésorerie	794 K€

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute d'achat, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

6 - DISPONIBILITES.

Cette rubrique recouvre les soldes des comptes de trésorerie en date d'opérations.

7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.

Elles concernent la quote-part des charges relatives à l'exercice 2011 et leur nature est d'exploitation.

8 - CAPITAUX PROPRES.

Les capitaux propres ont évolué comme suit pendant l'exercice (en euros) :

	Solde au 31.12.09 avant affectation	Affectation du résultat 2009 (1)	Distribution de dividende (1)	Réduction de capital	Autres variations de l'exercice	Solde au 31.12.10 avant affectation
Capital	6.580.000	0		(260.524)		6.319.476
Primes d'émission, de de fusion et d'apport	0	0				0
Ecart de réévaluation	0	0				0
Réserve légale	658.000	0				658.000
Réserve générale	1.246.496	839.000		(320.650)		1.764.846
Réserves réglementées (Plus-values nettes à long terme)	0	0				0
Report à nouveau	0					0
Résultats de l'exercice	1.337.241	(839.000)	(498.240)		1.378.959	1.378.959
Total capitaux propres	9.821.737	0	(498.240)	(581.174)	1.378.959	10.121.282

(1) Décision de l'assemblée générale du 19 juin 2010

- Le capital social, entièrement libéré, se compose de 828.831 actions.

9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

Néant

10 - DETTES.

Ce poste recouvre essentiellement les opérations suivantes :

- emprunts auprès des établissements de crédit 0 €
- concours bancaires courants 0 €

La répartition des dettes selon leurs échéances et le détail concernant les entreprises liées sont présentés dans le tableau ci-après (en euros) :

	Montant global au bilan	Partie à - 1 an	Partie à + 1 an jusqu'à 5 ans inclus	Entreprises liées	Dont charges à payer
Dettes financières	0	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	25.528	25.528	0	0	8.394
Autres dettes	262.460	121.560	140.900	0	121.560
TOTAL	287.988	147.088	140.900	0	129.954

Il a été procédé à 107 418 € de remboursements

11 - ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros).

	<u>31.12.10</u>	<u>31.12.09</u>
11.1. Dettes assorties de garanties	0	107

12 - COMPTE DE RESULTAT.

12.1. Produits.

Les produits courants comprennent essentiellement les dividendes reçus des filiales et participations ainsi que des prestations d'assistance aux filiales.

12.2. Charges.

Les charges courantes incluent notamment les frais inhérents à l'activité de holding.

13 - SITUATION FISCALE.

Compte tenu des reports déficitaires, la Société n'est pas imposable à l'impôt société.

14 - INFORMATION SUR LE DEGRE D'EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE MARCHE.

La société n'a pas eu recours aux instruments financiers, classiques ou nouveaux, qui la conduiraient à évaluer son degré d'exposition aux risques de marché. L'absence d'utilisation significative de plusieurs monnaies de facturation, met la société à l'abri des risques de change. Les titres côtés susceptibles de varier en fonction des mondes boursiers représentent 2121 K euros.

15 - TABLEAU DE FINANCEMENT.

Il est élaboré selon les normes du plan comptable.

IV. AUTRES INFORMATIONS.

16 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.

Jetons de présence : 15.000 euros

17 - EFFECTIF.

1 personne.

18 - NOTE CONCERNANT LA CONSOLIDATION.

Les comptes des filiales du groupe SCHAEFFER-DUFOUR sont consolidés dans ceux de la société tête du groupe SCHAEFFER-DUFOUR. Toutes informations et précisions sur la consolidation sont données en annexe aux comptes consolidés.

SCHAEFFER-DUFOUR S.A.

Inventaire des valeurs mobilières au 31/12/2010

Sociétés concernées	N ^{bre} titres en portef ^{lle}	% de participation	Valeur brute d'achat	Dépréciation	Valeur nette d'inventaire
1 - Participation ou titres de placement dont la valeur d'inventaire est supérieure ou égale à 15.000 € par catégorie de titres ou par participation.					
11 – Participations françaises					
SALMON & Cie	4.886	50,89	2 657 165		2 657 165
TYPOFORM	396	15,00	910 800		910 800
FILATURE DUFOUR		99,99	961 122	-961 122	0
12 – Titres de placement français					
SIPREX ASSOCIES		5,14	1 739 436		1 739 436
Siparex Entrepreneurs			200 000	-5 026	194 974
Titres de portefeuille			584 120	-38 959	545 161
13 – Participations étrangères					
AFRATEX	498	99,60	4 878 369	-3 321 705	1 556 664
14 – Titres de placement étrangers					
S.W.H			57 626	-57 626	0
Titres de placements			1 537 180	-6 180	1 531 000
15 - Valeurs mobilières de placement					
SICAV trésorerie			794 008	0	794 008
16 – Actions propres					
Actions propres			4 752	0	4 752
2 - Participations ou titres de placement dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15.000 € par catégorie de titres ou par participation.					
21. Françaises					
			2 238		2 238
22. Etrangères					
			3 643	-3 537	106
TOTAL GENERAL DU PORTEFEUILLE			14 330 458	-4 394 154	9 936 304

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (valeur brute)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes. du dernier exerc.écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par SCHAEFFER-DUFOUR au cours de l'ex. du 1.1 au 31.12.10	Observations Exercice : année civile
				Brute	Nette						
<i>A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de SCHAEFFER-DUFOUR</i>											
I - FILIALES (plus de 50 % du capital détenu par SCHAEFFER-DUFOUR)											
- SALMON & Cie, 66,rue Jean Baptiste Lebas 59910 BONDUES	154	15.026	50,89	2.657	2.657	-	-	p.m.	995	1.221	
- Filatures DUFOUR, 60 Avenue Roger Salengro, 59280 ARMENTIERES	610	-	99,99	961	-	-	-	-	-	-	Sté en liq.jud.
- AFRATEX S.A., Chur (Suisse)	55chf	1.899chf	99,60	4.878	1.556	-	-	p.m.	-120	860	Contre-valeur € de CHF (0,716846)
2 - PARTICIPATIONS (10 % à 50 % du capital détenu par SCHAEFFER-DUFOUR)											
- TYPOFORM, 4, Rue de Vaulorin, 91320 WISSOUS	250	4.815	15,00	911	911	-	-	8.298	325	79	
<i>B - Renseignements globaux sur les autres titres non repris au paragraphe A.</i>											
I - Filiales non reprises au paragraphe A											
- Filiales françaises (ensemble)						-	-	-	-	-	
- Filiales étrangères (ensemble)						-	-	-	-	-	
II - Participations non reprises au paragraphe A											
- dans les sociétés françaises (ensemble)				2.002	1.937	-	-	-	-	40	
- dans les sociétés étrangères (ensemble)						-	-	-	-	-	
<i>C - Renseignements globaux sur tous les titres (A + B)</i>											
- Filiales françaises (ensemble)				3.618	2.657			-	995	1.221	
- Filiales étrangères (ensemble)				4.878	1.556			-	-120	860	
- Participations dans les sociétés françaises (ensemble)				2.913	2.848				325	119	
- Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)										-	

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(en euros)

	2010	2009
Résultat net comptable	1.378.959	1.337.241
+ Dotations aux amortissements	345	879
+ Dotations aux provisions	690.465	732.087
- Reprises de provisions	60.453	311.763
+ Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0	855
- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	0	0
= Capacité d'autofinancement	2.009.316	1.759.299

II. TABLEAU DE FINANCEMENT

(en euros)

Emplois	2010	2009	Ressources	2010	2009
Immobilisations incorporelles	0	0	Capacité d'autofinancement (hors +/- values)	2.009.316	1.759.299
Immobilisations corporelles	0	0	Augm.de capital		0
Immobilisations financières (nettes)			Empr. nouveaux		0
.suite à acquisition	69.225	272.468	Encaissements sur prêts et créances rattachées	6.250	8.257
.suite à fusion	0	0	Prix de vente des immobilis. cédées		
Remboursement de dettes financières	107.418	103.574	- corporelles		0
Dividendes et précompte payés au cours de l'exercice	498.240	415.200	- financières	0	0
Réduction des Capitaux propres	0	0			
TOTAL EMPLOIS	674.883	791.242	TOT. RESSOURCES	2.015.566	1.767.556
Variation du fonds de roulement net global (ressources nettes)	1.340.683	976.314	Variations du fonds de roulement net global (emplois nets)	0	0
TOTAL	2.015.566	1.767.556		2.015.566	1.767.556

III. CONTREPARTIE DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (en euros)

	2010	2009		2010	2009
Variations nettes créances clients et autres créances	(250.273)	256.059	Variations dettes fournisseurs	0	0
Variations charges constatées d'avance	(330)	330	Variations dettes sociales et fiscales	5.478	(6.431)
			Variat. autres dettes	8.775	(52.836)
			Variations dettes immobilisations	0	0
			Variations produits constatés d'avance	0	0
Variations des actifs d'exploitat.	(250.603)	256.389	Variations des dettes d'exploit	14.253	(59.267)
Variations de la trésorerie nette	1.605.540	660.658	Variations de la trésorerie nette	0	0
	1.354.937	917.047		14.253	(59.267)
Variations du fonds de roulement net global	0	0	Variations du fonds de roulement net global	1.340.684	976.314
TOTAL	1.354.937	917.047	TOTAL	1.354.937	917.047

IV. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.

ORIGINES :		
1. Report à nouveau	-	
2. Résultat de l'exercice	1.378.959	
3. Prélèvement sur la réserve générale	1.764.847	
AFFECTATIONS :		
4. Réserves :		
- légale		2.646.507
- autres réserves		497.299
5. Dividendes :		
6. Autres répartitions :		
7. Report à nouveau		
TOTAL	3.143.806	3.143.806

V. PARTIES LIEES.

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
<i>Salmon et Compagnie SA</i>	Schaeffer Dufour SA apporte son assistance comptable et administrative à la société Salmon et Compagnie SA, depuis le 1er janvier 2003	Au 31/12/2010, le produit comptabilisé s'élève à 6.480 € hors taxes	-
<i>Techniphoto SAS</i>	La société Techniphoto SAS facture des prestations managériales, de direction et d'assistance.	Au 31/12/2010, la charge comptabilisée s'élève à 29.900 € hors taxes	-

KPMG SA

159 avenue de la Marne
59705 Marcq-en-Barœul

Société Fiduciaire de Révision
Membre indépendant
de Crowe Horwath International

26 rue Victor Schoelcher
68200 Mulhouse

SCHAEFFER DUFOUR SA
Société Anonyme au capital de 6.319.476 €
66, rue Jean-Baptiste Lebas
59910 BONDUES

RAPPORT
des commissaires au comptes
sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2010

SCHAEFFER DUFOUR
Société Anonyme au capital de 6.319.476 €
66, rue Jean-Baptiste Lebas

59910 BONDUES

RAPPORT
des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **SCHAEFFER DUFOUR SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

- Les notes 2.3, 6 et 8 précisent les modalités de prise en compte de la juste valeur des actifs financiers et autres actifs financiers. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues.
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs et évalue s'il existe un indice de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 2.7 et 6 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marcq-en-Baroeul et Mulhouse, le 20 avril 2011

Les Commissaires aux comptes

KPMG SA

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Membre indépendant
de Crowe Horwath International

Patrick LEQUINT

Véronique HABE

SCHAEFFER - DUFOUR
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Tableau de la situation financière

ACTIF		31/12/10	31/12/09
<i>(en milliers d'euros au 31 décembre)</i>	<i>note</i>		
Actifs non courants			
Immobilisations (in)corporelles	4	6	7
Titres mis en équivalence	5	8 348	8 188
Actifs financiers non courants	6	6 868	6 654
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		15 222	14 848
Actifs courants			
Stocks			0
Créances d'exploitation	7	134	409
Créances sur cessions immos	7	0	0
Autres actifs financiers courants	8	27 810	27 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	370	1 322
TOTAL ACTIFS COURANTS		28 314	28 892
TOTAL DES ACTIFS		43 536	43 740

PASSIF		31/12/10	31/12/09
<i>(en milliers d'euros au 31 décembre)</i>	<i>note</i>		
Capital social		6 320	6 580
Réserves		2 423	1 904
Ecart de conversion		501	191
Réserves consolidées		12 346	12 086
Résultat (part du Groupe)		603	859
Capitaux propres part du groupe	9	22 193	21 620
Intérêts minoritaires	10	13 919	14 322
CAPITAUX PROPRES		36 112	35 942
Passifs non courants			
Provisions non courantes			
Impôts différés	11	5 393	5 208
Dettes financières	12	189	353
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		5 582	5 561
Passifs courants			
Dettes financières	12		0
Dettes d'exploitation	13	58	291
Dettes d'impôts	13	78	0
Autres créditeurs	13	1 706	1 946
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 842	2 237
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		43 536	43 740

SCHAEFFER - DUFOUR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Etat du résultat global

<i>(en milliers d'euros au 31 décembre 2010)</i>	note	31/12/10	31/12/09
Chiffre d'affaires		9	7
Coût d'achat et charges externes	16	(349)	(443)
Charges de personnel	16	(87)	(76)
Amortissements		(1)	(1)
Dotation aux provisions et dépréciations			
Dotation aux provisions pour risques			
Reprise sur provisions et dépréciations			
Autres produits opérationnels		10	72
Autres charges opérationnelles		(39)	(53)
Résultat opérationnel		(457)	(494)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 273	315
Autres produits financiers		1 441	2 680
Autres charges financières		(1 123)	(1 308)
Résultat financier	17	1 592	1 686
Résultat des sociétés mises en équivalence		564	434
Résultat avant impôt		1 698	1 627
Charge d'impôt	18	(498)	(174)
Résultat après impôts des activités poursuivies		1 200	1 453
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	20		101
Résultat net de la période		1 200	1 554
<i>dont part du Groupe</i>		603	859
<i>dont part des minoritaires</i>		596	695
<i>Résultat net par action part du groupe en € des activités poursuivies</i>		0,73	0,97
<i>Résultat dilué par action part du groupe en € des activités poursuivies</i>		0,73	0,97

SCHAEFFER - DUFOUR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net de la période	1 199	1 554
Elimination des éléments sans incidence avec la trésorerie		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1	1
- Variation des impôts différés	185	-62
- Plus et moins-values de cessions	0	-101
- Perte de valeur IFRS5		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	494	665
Quote-part dans résultat des sociétés mises en équivalence	-564	-434
Variation de juste valeur	-380	-1 029
Variation du BFR	930	887
Flux de trésorerie générés par l'activité	1 865	1 481

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :

Acquisitions d'immobilisations	-480	-726
Cessions d'immobilisations	-196	3 975
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-676	3 249

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

Augmentation de capital		
Actions propres	-5	-224
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-498	-415
Dividendes versés aux minoritaires	-1 179	-1 382
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		300
Remboursement d'emprunts	-164	-159
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 846	-1 880

Impact de change et de variation de périmètre :

Ecart de change	353	-129
-----------------	-----	------

Variation de trésorerie	-304	2 721
--------------------------------	-------------	--------------

Trésorerie d'ouverture	28 483	30 841
Variation de périmètre	0	-5 079
Variation de trésorerie	-304	2 721
Trésorerie de clôture	28 179	28 483
	0	0

Ventilation trésorerie de clôture :

Autres actifs financiers courants	27 810	27 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	369	1 321
Dettes financières courantes (concours bancaires)	0	0
Trésorerie de clôture	28 179	28 483

SCHAEFFER - DUFOUR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros au 31 décembre)	31/12/10	31/12/09
Résultat	1 200	1 554
Correction d'erreur et changements	0	0
Résultat	1 200	1 554
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	(67)	(413)
Recyclage en résultat pertes durables sur actifs financiers à la JV	342	
Ecart de conversion	353	(129)
Impôts différés	0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	628	(542)
Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 828	1 012
<i>dont part du Groupe</i>	<i>1 052</i>	<i>540</i>
<i>dont part des minoritaires</i>	<i>776</i>	<i>472</i>

SCHAEFFER - DUFOUR
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Report à nouveau	Ecart de conversion Groupe	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Intérêt des minoritaires	Total Capitaux propres
31/12/2008	6 580	3 541	0	-9 920	28 536	-7 019	21 718	16 557	38 275
Résultat 31/12/2009						859	859	695	1 554
Opérations liés au capital									
Dividendes distribués		-415					-415	-1 109	-1 524
Affectation Réserves		-1 222			-5 797	7 019	0		0
Actions propres					-224		-224		-224
Gains et pertes comptabilisés en CP									
Actifs financiers à la JV par réserves					-190		-190	-223	-413
Ecart de conversion				-129			-129	0	-129
Variation de périmètre				10 240	-10 240		0	-1 599	-1 599
31/12/2009	6 580	1 904	0	191	12 085	859	21 619	14 321	35 940
Résultat 31/12/2010						603	603	597	1 200
Opérations liés au capital									
Dividendes distribués						-498	-498	-1 179	-1 677
Affectation Réserves		839			-478	-361	0		0
Réduction de capital par annulation actions propres	-261	-320			605		24		24
Actions propres					-5		-5		-5
Gains et pertes comptabilisés en CP									
Actifs financiers à la JV par réserves					-36		-36	-31	-67
Recyclage en résultat pertes durables sur actifs financiers à la JV					174		174	168	342
Ecart de conversion				311			311	42	353
Variation de périmètre				0	0		0	0	0
31/12/2010	6 319	2 423	0	502	12 345	603	22 192	13 918	36 111

COMPTES CONSOLIDES AU 31 décembre 2010

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 – Faits significatifs de la période.

Après un début d'année favorable les crises de la dette souveraine de certains pays de la zone euro (Grèce, Irlande, Portugal...) ont eu raison de l'optimisme des marchés financiers, l'indice CAC 40 terminant l'année sur une note légèrement négative. Les normes comptables IFRS ont rendu notre résultat beaucoup plus sensible à ces variations. Dans ces conditions, le résultat financier en retrait de 4% sur l'année précédente. Néanmoins compte tenu d'une charge d'impôts plus importante, le résultat net est en retrait plus sensible.

En termes d'activités, Salmon & Cie a continué à accentuer son engagement dans le private equity en souscrivant 300K€ supplémentaires dans le fonds Siparex entrepreneurs, et en participant à la création de la société Acxior pour 240 K€, aux côtés de Jacques Henri David et Régis Prunier. Cette société est destinée à intervenir spécialement dans le domaine du M & A.

D'autre part, le conseil Salmon & Cie du mois d'octobre a décidé de participer aux côtés de la société Techniphoto à la reprise de la société financière impression directe qui contrôle Impression Directe. Cet investissement, d'un montant de 450 k€, a été finalisé en janvier 2011 et viendra compléter nos participations dans la filière imprimerie.

Note 2 – Principes, règles et méthodes comptables.

2.1 Référentiel applicable

Les comptes consolidés du Groupe SCHAEFFER-DUFOUR sont préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ils sont préparés sur la base des états financiers des sociétés consolidées établis selon les règles comptables applicables dans leur pays respectif, préalablement retraités pour les mettre en conformité avec les règles et méthodes comptables du groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêté par le Conseil d'administration en date du 7 avril 2011.

Ils seront soumis à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle qui dispose du pouvoir souverain d'approuver ou de modifier les comptes.

Les principes comptables sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de l'adoption, par l'Union Européenne, de nouvelles normes et interprétations ci-après.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2010 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués. Il s'agit des normes suivantes :

- L'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié en Avril 2009 par l'IASB
- IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises suite au projet « Business Combination phase II », sans impact sur les comptes
- IAS 27 révisée sur la consolidation des filiales suite au projet « Business Combination phase II », sans impact sur les comptes
- Amendement IAS 39, « éléments éligibles à la couverture », sans impact sur les comptes
- Amendement IFRS 2 relatifs aux transactions cash-setteled intra-groupe, sans impact sur les comptes
- Amendement IFRS 5 sur les cessions partielles de titres, sans impact sur les comptes
- IFRIC 12, « Concessions de services publics », non applicable
- IFRIC 15 « Accords de construction immobilières », non applicable
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », sans impact sur les comptes
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires », sans impact sur les comptes
- IFRIC 18, « Transferts d'actifs de la part de clients », sans impact sur les comptes

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le Groupe sont les suivants :

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Ces immobilisations sont évaluées au coût historique amorti.
Elles sont amorties sur la durée attendue d'utilisation par l'entreprise.

IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont évalués en juste valeur à la date de clôture.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées :

- en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente » (titres de participation),
- en résultat pour les « actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat » (autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement).

IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

Les goodwill (ancien écarts d'acquisition) ne font plus l'objet d'un amortissement mais sont soumis à un test annuel systématique d'évaluation pour déterminer les dépréciations éventuelles.

Pour mémoire, comme proposé par IFRS 1 lors de la transition IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les principes IFRS de façon rétroactive les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2005.

2.2 Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers en juste valeur) qui sont comptabilisés suivant la convention de la juste valeur.

2.3 Jugements et estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'exercice de jugements et de procéder à des estimations notamment en ce qui concerne les instruments financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente sont principalement évalués sur la base d'une valorisation communiquée par le FCP. Les actifs financiers en juste valeur sont évalués sur la base du cours de bourse à la date d'arrêté des comptes.

2.4 Principes et méthodes de consolidation.

Les sociétés dont le groupe a le pouvoir contrôler les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ses activités, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les filiales dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il s'agit des sociétés Norgefi, Cap 5, Nord'Imprim et Typoform.

Toutes les opérations réciproques entre sociétés consolidées ont été éliminées.

Toutes les sociétés retenues dans le périmètre ont été consolidées sur la base de leurs comptes annuels de 12 mois arrêtés au 31 décembre 2010.

2.5 Conversion des états financiers des sociétés étrangères.

- Les comptes en devises de la filiale suisses sont convertis au cours de clôture pour le bilan et pour le résultat. Le cours moyen utilisé est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

2.6 Comptabilisation des opérations en devises.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de conversion sont inscrits en compte de résultat.

2.7 Goodwill

Les goodwill (écarts de première consolidation) constatés à l'occasion d'une prise de participation (correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, les passifs identifiables acquis, ainsi que les passifs éventuels), sont affectés aux éléments identifiables de l'actif et du passif des sociétés consolidées avant la fin du premier exercice complet suivant l'acquisition.

Les goodwill (écarts d'acquisition) ne sont pas amortis. Un test de dépréciation est réalisé à chaque arrêté de comptes afin de constater les éventuelles pertes de valeur.

Les goodwill sont affectés aux titres mis équivalence, et sont donc affecté au poste d'actif « titres mis en équivalence ».

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/09
Goodwill	824	824
<i>dont NORD'IMPRIM</i>	<i>130</i>	<i>130</i>
<i>dont TYPOFORM</i>	<i>694</i>	<i>694</i>

2.8 Créances et dettes.

Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à leur juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, puis au coût amorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.9 Provisions non courantes

Les provisions évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des sorties probables de ressources lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers.

2.10 Résultat par action.

	31/12/2010			31/12/2009		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Résultat net de la période	1 200	0	1 200	1 453	101	1 554
Résultat net part des minoritaires	596		596	645	50	695
Résultat net part du groupe	603	0	603	808	51	859
Nombre d'actions	828 831	0	828 831	863 000	863 000	863 000
Actions propres	264	0	264	32 750	32 750	32 750
Total	828 567	0	828 567	830 250	830 250	830 250
Résultat net par action	0,73		0,73	0,97	0,06	1,03
Résultat dilué	0,73		0,73	0,97	0,06	1,03

Le résultat net par action part du groupe est établi en divisant le résultat net (part groupe) par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

2.11 Actions propres

Les actions propres sont éliminées par imputation sur les capitaux propres.

Réalisation de la réduction de capital social par voie d'annulation des actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisée par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2010.

Les 34 169 actions propres ont été annulées par la réduction du capital.

Le 17 septembre 2010 la Société a procédé à un achat de 264 de ses propres actions.

Note 3 – Périmètre de consolidation.

3.1 Liste des sociétés consolidées.

	Siege social	Pays	31 DECEMBRE 2010			31 DECEMBRE 2009		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
SCHAEFFER DUFOUR	BONDUES	France	100.00	100.00	Mère	100.00	100.00	Mère
AFRATEX	CHUR	Suisse	99.60	99.60	IG	99.60	99.60	IG
CAP 5	ARMENTIERES	France	24.97	12.70	ME	24.97	12.70	ME
NORD'IMPRIM	STEENVOORDE	France	33.33	16.96	ME	33.33	16.96	ME
NORGEFI	LILLE	France	22.41	11.40	ME	22.41	11.40	ME
SALMON & Cie	PARIS	France	50.89	50.89	IG	50.89	50.89	IG
TYPOFORM	WISSOUS	France	48.33	31.96	ME	48.33	31.96	ME

IG : Intégration Globale - ME: Mise en équivalence

Conformément à IAS 28.37, la mise en équivalence se justifie par une détention (directe et indirecte) de plus de 20% des droits de vote et par l'exercice d'une influence notable.

Note 4 – Immobilisations corporelles.

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constructions	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	5		3	8
Acquisitions				
Cessions				
VALEUR BRUTE A LA CLOTURE	5		3	8
Amortissements cumulés à l'ouverture			2	2
Amortissements	1			
Reprises et diminutions				
AMORTISSEMENTS CUMULES A LA CLOTURE	6	0	2	8
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE	5		2	7
VALEUR NETTE COMPTABLE A LA CLOTURE	5	0	1	6

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 ans
- Matériel et outillage 3-10 ans
- Matériel de transport 4-5 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5-10 ans
- Matériel informatique 3-4 ans
- Agencements, installations 10 ans

Des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe.

Note 5 – Titres mis en équivalence.

5.1 Information agrégée des titres mis en équivalence

<i>en milliers d'euros</i>	CAP5		NORD'IMPRIM		NORGEFI		TYPOFORM	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Actifs non courant	1 535	1 481	2 263	2 405	7 077	7 731	626	706
Stocks			633	575			330	176
Créances	12 206	3 234	4 607	4 549	136	86	2 914	2 666
Trésorerie	9 312	8 635	1 944	1 307	845	629	2 488	2 923
Total actif	23 054	13 350	9 447	8 836	8 058	8 446	6 358	6 471
Capitaux propres	6 162	6 014	6 935	6 469	6 039	5 950	5 064	5 267
Passifs non courants			958	1 201			1	1
Passifs courants	16 892	7 336	1 554	1 166	2 019	2 496	1 293	1 203
Total passif	23 054	13 350	9 447	8 836	8 058	8 446	6 358	6 471

<i>en milliers d'euros</i>	CAP5		NORD'IMPRIM		NORGEFI		TYPOFORM	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Chiffres d'affaires	15 850	17 335	10 248	9 022	40	5	8 298	8 717
Charges d'exploitation	-14 734	-16 176	-9 044	-8 491	-76	-82	-7 915	-7 846
Résultat d'exploitation	1 116	1 159	1 204	531	-36	-77	383	871
Résultat financier	83	114	37	51	125	-185	120	95
Résultat exceptionnel	-217	-255	28	12	0	0	-10	-1
Impôt sur les bénéfices	-349	-346	-424	-188	0	0	-167	-325
Résultat net	633	672	845	406	89	-262	325	640

5.2 Détail des titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur bilan Au 31/12/2010	Valeur bilan Au 31/12/2009
CAP 5	1.322	1.281
NORD'IMPRIM	2.352	2.243
NORGEFI	1.421	1.295
TYPOFORM	2.429	2.545
Titres mis en équivalence	7.524	7.364
NORD'IMPRIM	130	130
TYPOFORM	694	694
Goodwill	824	824
Total	8.348	8.188

5.3 Détail de la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
CAP 5	163	162
NORD'IMPRIM	226	113
NORGEFI	36	-59
TYPOFORM	139	218
Résultat des sociétés mises en équivalence	564	434

Note 6 – Actifs financiers non courants

Les titres de sociétés dans lesquelles le groupe n'exerce ni influence ni contrôle sont présentés dans la rubrique « actifs financiers non courants » et sont analysés comme étant des « actifs disponibles à la vente ». Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur. L'effet de la variation de la juste valeur de ces actifs est constaté en capitaux propres.

Par contre les pertes de valeur « significatives ou prolongées » sont constatées en résultat et les pertes antérieures sont recyclées en résultat.

Le Groupe limite son exposition au risque financier en investissant uniquement dans des titres de FCP réalisant des investissements à moyen terme avec plus-value potentielles à la sortie.

La juste valeur de ces actifs financiers est déterminée par référence à la quote-part dans la situation nette retraitée à la date d'arrêté des comptes (Niveau 2), cette information étant généralement communiqué par le FCP lui-même.

En milliers d'euros Actifs financiers disponibles à la vente (JV par capitaux propres)	31/12/2010				31/12/2009			
	Valeur d'achat	Dépréciations	Différence d'estimation	Juste valeur	Valeur d'achat	Dépréciations	Différence d'estimation	Juste valeur
Valeur	8 250	-1 191	-404	6 655	7 524	-1 191	9	6 342
VALEUR A L'OUVERTURE	8 250	-1 191	-404	6 655	7 524	-1 191	9	6 342
Transfert				0				0
Acquisitions	480			480	726			726
Cessions				0				0
Remboursements	-196			-196				0
Variations de juste valeur par capitaux propres			-68	-68			-413	-413
Variation des dépréciations par résultat		-342	342	0				0
Ecart de conversion				0				0
VALEUR A LA CLOTURE	8 533	-1 533	-130	6 870	8 250	-1 191	-404	6 655

Note 7 – Créances.

Le poste « créances » est représentatif des actifs évalués à la valeur nette de réalisation.

En milliers d'euros	31/12/2010			31/12/2009		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients	25	6	18	26	6	20
Autres créances	115	-	115	389	-	389
Charges constatées d'avances	0		0	0		0
CREANCES D'EXPLOITATION	140	6	134	415	6	409
Créances sur cessions immobilisations	2 116	2 116	0	2 116	2 116	0
CREANCES DIVERSES	2 116	2 116	0	2 116	2 116	0

Le solde du prix de vente du sous-groupe St-Helena cédé en mars 2009 est payable sous forme de 7 annuités à compter du 31 mars 2011 sous condition que la société Standerton dépasse un certain niveau de résultat net. A défaut de paiement, les parties ont convenu de redéfinir de nouvelles modalités. Ce différé de paiement conditionnel a été déprécié en totalité au motif qu'il n'est pas acquis.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le groupe limite son exposition au risque de crédit en ne commerçant qu'avec des clients présentant une continuité d'exploitation certaine, et en évitant de concentrer son activité sur un ou plusieurs mêmes clients.

Note 8 – Autres actifs financiers courants, Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La trésorerie disponible est placée principalement en placements liquides à court terme de trésorerie et en actions cotées. La rubrique « actifs financiers courants » comprend les actifs financiers évalués en juste valeur avec effet de la variation en résultat.

Les actifs financiers évalués en juste valeur par résultat correspondent à des actions cotées dont la valorisation est fonction du cours de bourse à la date d'arrêt des comptes (Niveau 1).

La société n'a pas recours à des produits financiers complexes qui la conduiraient à s'exposer à un risque de marché significatif.

En milliers d'euros	31/12/2010			31/12/2009		
	Valeur d'achat	Différence d'estimation	Juste valeur	Valeur d'achat	Différence d'estimation	Juste valeur
Trésorerie	370		370	1 322		1 322
Actifs financiers courants évalué à la JV par résultat	11 850	15 960	27 810	12 290	14 872	27 161
Total	12 220	15 960	28 180	13 612	14 872	28 483

Note 9 – Capitaux propres – Part du groupe

Cf. tableau de variation des capitaux propres.
Le capital social se compose de 828 831 actions.

Note 10 – Intérêts minoritaires.

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2009	14.322
Résultat des minoritaires	596
Autres variations	-999
Au 31 décembre 2010	13.919

Ce poste comprend les montants des capitaux propres des sociétés intégrées globalement pour la quote-part n'appartenant pas au groupe, soit :

SALMON ET CIE et Filiales	13.912 K€
Divers	<u>7</u> K€
TOTAL	13.919 K€

Note 11 - Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les valeurs fiscales sauf exceptions prévues par IAS12.

En milliers d'euros

Nature	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés sur les différences d'estimation en juste valeur des actifs financiers	5.393	5.208
Différences temporelles	0	0
Total	5.393	5.208

Note 12 – Dettes financières

12.1 Tableau des dettes financières par catégorie

<i>en milliers d'euros</i>	Passif à la juste valeur	Passif au cout amorti	Total N	Total N-1
Emprunts bancaires		189	189	353
Autres		0	0	0
Total dettes financières non courantes	0	189	189	353
Concours bancaires		0	0	0
Autres				
Total dettes financières courantes	0	0	0	0
TOTAL	0	189	189	353

L'emprunt bancaire est représentatif de 300 K€ souscrit par Salmon en janvier 2009, amortissable sur 5 ans au taux de 4,90%.

12.2 Echancier des dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	à - 1 an	à + 1 an et - 5 ans	à + 5 ans	Total N	Total N-1
Emprunts bancaires	128	61	0	189	353
Autres				0	0
Total dettes financières non courantes	128	61	0	189	353
Concours bancaires	0			0	0
Autres				0	
Total dettes financières courantes	0	0	0	0	0
TOTAL	128	61	0	189	353

Note 13– Passifs courants

Le poste « dettes diverses » est principalement composé des dettes sur fournisseurs d'immobilisations représentative de capital souscrit non appelé et non encore libéré.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Dettes d'exploitation	136	291
<i>Dont dettes fournisseurs</i>	33	35
<i>Dont dettes sociales</i>	26	20
<i>Dont dettes fiscales</i>	77	236
Dettes diverses	1.706	1.946
Produits constatés d'avance		
	1.842	2.237

Dettes ventilées par échéance :

à - 1 an	à + 1 an et - 5 ans	à + 5 ans	Total
136	1.706	0	1.842

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Note 14 – Informations sectorielles

L'information sectorielle (information par branche d'activité) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Financier		Imprimerie		Consolidé	
	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09
Chiffre d'affaires	9	7			9	7
Coût d'achat et charges externes	- 349	- 443			- 349	- 443
Charges de personnel	- 87	- 76			- 87	- 76
Amortissements	- 1	- 1			- 1	- 1
Dotation aux provisions et dépréciations					-	-
Dotation aux provisions pour risques					-	-
Reprise sur provisions et dépréciations					-	-
Autres produits opérationnels	10	72			10	72
Autres charges opérationnelles	- 39	- 53			- 39	- 53
Résultat opérationnel	- 457	- 494	-	-	- 457	- 494
Produits de trésor. et d'équivalents de trésor	1 273	315			1 273	315
Autres produits financiers	1 441	2 680			1 441	2 680
Autres charges financières	- 1 123	- 1 308			- 1 123	- 1 308
Résultat financier	1 591	1 687	-	-	1 591	1 687
Résultat des sociétés mises en équivalence	199	103	365	331	564	434
Résultat avant impôt	1 333	1 296	365	331	1 698	1 627
Charge d'impôt	- 498	- 174			- 498	- 174
Résultat après impôt	835	1 122	365	331	1 200	1 453
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	101	-	-	-	101
Résultat net de la période	835	1 223	365	331	1 200	1 554
<i>dont part du Groupe</i>	<i>396</i>	<i>658</i>	<i>207</i>	<i>201</i>	<i>603</i>	<i>859</i>
<i>dont part des minoritaires</i>	<i>438</i>	<i>566</i>	<i>158</i>	<i>129</i>	<i>596</i>	<i>695</i>

	Financier		Imprimerie		Consolidé	
	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 617	9 237	5 605	5 612	15 222	14 849
TOTAL ACTIFS COURANTS	28 314	28 891	0	0	28 314	28 891
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 582	5 561	0	0	5 582	5 561
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 842	2 237	0	0	1 842	2 237

Note 15 - Résultat financier.

Conformément à IFRS 7, dans la présente annexe sont explicités :

- en note 14, la ventilation sectorielle du résultat financier
- en note 12, la ventilation par catégorie/nature et échéances des passifs financiers
- en note 6 et 8, la formation et la ventilation par catégorie/nature des actifs financiers.

Les produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie sont composés des variations positives de juste valeur par le bais du résultat.

Les autres charges financières sont composées de la variation négative de juste valeur par le bais du résultat et des dépréciations.

Note 16- Impôts sur les résultats.

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts sur les bénéfices de toutes les sociétés du groupe. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010			31/12/2009		
	France	Suisse	Total	France	Suisse	Total
Impôts sur les bénéfices	314		314	236		236
Impôts différés	157	27	184	-49	-13	-62
TOTAL	471	27	498	-187	-13	-174

Note 17 - Effectif

	Cadres	TOTAL 31/12/2010	31/12/2009
France	1	1	1
Total	1	1	1

Engagements en matière de retraite :

- compte tenu de l'effectif en France, le montant n'est pas significatif.

Note 18 – Résultat net d'impôt des activités en cours de cession

L'analyse du montant unique « résultat net d'impôts des activités en cours de cession » est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/10	31/12/2009
Chiffre d'affaires	-	-
Coût d'achat et charges externes		
Charges de personnel		
Amortissements		
Dotations aux provisions et dépréciations		
Dotations aux provisions pour risques		
Reprise sur provisions et dépréciations		
Autres produits opérationnels		
Autres charges opérationnelles		
Résultat opérationnel	-	-
Produits de trésor. et d'équivalents de trésor.		
Autres produits financiers		
Autres charges financières		
Résultat financier	-	-
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat avant impôt		
Charge d'impôt		
Résultat net de la période	-	-
Perte de valeur		
écart de conversion		- 101
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	- 101
Résultat net de la période	-	- 101
<i>dont part du Groupe</i>	-	- 51
<i>dont part des minoritaires</i>	-	- 50

L'écart de conversion correspond au fait que la perte de valeur est enregistrée au cours de clôture au bilan et au cours moyen au résultat.